

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice..... 15
Nombre de présents..... 09
Nombre de votants.....09

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BOUDINET Guy, LIBERA Robin, LAPOUGE Gérard, KUNG Jean-Marc, Monsieur BLETON Alain, DIAFERIA Jean-Charles,

Madame KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine

Absents : BLANQUAERT Jean-Luc,

Mesdames GILLET Sandrine, GARCIA Chrystel, PRAT Jennifer, GOUIDMI Linda, ROUX Chrystelle

Pouvoirs :

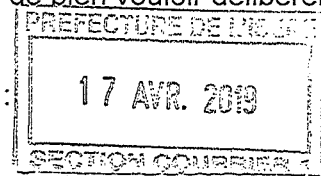
Date de convocation du conseil municipal :
04 avril 2019

**ZONE ARTISANALE BUDGET PRIMITIF 2019 :
Délibération 2019-02-15**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2019 concernant la zone artisanale de la Commune et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité le budget présenté, à savoir :



SECTION EXPLOITATION

Recettes	262.071,02 euros
Dépenses	262.071,02 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	227.915,41 euros
Dépenses	227.915,41 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT